

Image not found or type unknown



née a l'étrangé d'un père français

Par **linkg**, le **15/03/2009** à **20:04**

Bonjour je suis un jeune homme de 19 ans née a l'étrangé. Mon père a obtenu sa nationalité 6 ans après ma naissance. Mais j'ai appris il y a peu que je ne bénéficie pas de la nationalité car il ne ma pas inscrit dans le dossier lorsqu'il a été naturalisé.
Je voudrais savoir quels sont mes recours et que dois je faire?
Merci d'avance pour vos conseils.